

Kiosque ou stand ?

Gaston Bernier

Volume 46, numéro 1, janvier–mars 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1032684ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1032684ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bernier, G. (2000). Kiosque ou stand ? *Documentation et bibliothèques*, 46(1), 43–43. <https://doi.org/10.7202/1032684ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2000

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Kiosque ou stand ?

Une employée de l'ASTED, Colette Rivet, souligne que des membres soutiennent et essaient de la convaincre que l'espace publicitaire vendu aux exposants en vue des congrès annuels de l'organisme n'est pas pour l'installation d'un stand mais d'un kiosque.

Le choix devant l'alternative «stand» ou «kiosque» est symptomatique à plus d'un titre des problèmes de la langue française au Québec.

Les nationaux, on l'a suffisamment noté, ont une peur excessive des anglicismes ou des mots étrangers en général et, en même temps, y cèdent très souvent. Le syncrétisme ambiant inspire une critique virulente du laxisme des cousins français qui laissent s'impatroniser dans la langue : «pin's», «look», «weekend», «sponsor», «footing», «square» et autres exemples du même tonneau. Parallèlement cependant, personne ne réussira à convaincre les Québécois de ranger au placard des accessoires les expressions : «c'est le fun», «t'es demandé au téléphone», «viens faire une marche», «prendre pour acquis», «payer la traite», «compte à recevoir», etc., lesquelles sont des tournures inspirées directement de l'anglais. Comme l'âne de Buridan, on aurait des hésitations, de ce côté-ci de l'Atlantique, à choisir entre «stand» et «kiosque» comme c'est également le cas pour «inventaire» ou «stock», pour «match» ou «joute», pour «weekend» ou «fin de semaine».

La difficulté de bien appliquer les deux mots aux choses ou aux réalités qu'elles désignent a été relevée dès la fin du siècle dernier, c'est-à-dire du dix-neuvième. Des chroniqueurs ont abordé le sujet en 1882 (*la Patrie*, 23 septembre, p. 2), en 1884 (*ibid.*, 14 juin, p. 2), en 1895 (*ibid.*, 23 novembre, p. 2). Soixante ans plus tard, Jacques Poisson appuie de nouveau sur la chanterelle (le *Droit*, 14 août 1965, p. 6) comme l'avait fait Gérard Dagenais à la fin de la décennie 50 (*Le Devoir*, 25 mai 1959; voir *Réflexions sur nos façons d'écrire et de parler*; Cercle du livre de France, 1961?). Tout récemment encore, Guy Bertrand reprenait le b.a.-ba des deux mots (*400 capsules linguistiques*; Montréal: Lanctôt éditeur, 1999, p. 105). Bref, le conflit illustre, on ne peut mieux, la

profondeur ou l'abîme des hésitations ou des incertitudes face aux deux mots.

Gérard Dagenais raconte, dans le volume signalé plus haut, un échange avec un étudiant de l'Université de Montréal et raconté d'abord dans *Le Devoir*: «[...] vous admettez [...] le mot stand pour désigner l'espace occupé par un établissement commercial ou industriel dans une exposition!» [...] — «Il me serait impossible de ne pas l'accepter [...], car c'est le mot que tout le monde emploie en France» [...] — «Mais il me semble qu'il ne faut pas [...] parce que [...] c'est un mot anglais». Et Dagenais de répondre : «Attention [...] ce n'est pas un mot anglais, car le mot anglais stand n'a pas le sens du mot français stand (qui ne se prononce pas non plus de la même façon) emprunté à l'anglais» (*Réflexions*, p. 297). *Choix cornélien en somme!*

Si l'on se reporte aux dictionnaires d'usage, on constatera qu'il y a unanimité. Un kiosque est un pavillon ouvert de tous côtés et installé dans un jardin; c'est aussi un édicule établi sur la voie publique pour la vente de journaux ou de fleurs. De son côté, le terme stand désigne un emplacement réservé à un participant dans une exposition, de même que l'ensemble des installations et des objets ou des produits exposés (synthèse tirée de Denis Lessard, *Le français quotidien*; Québec: O.L.F., 1990, p. 61).

Afin de mettre un peu de baume sur la réticence laurentienne à faire appel à un mot étranger, on peut s'attarder à l'origine des deux mots. Le mot «kiosque» viendrait du persan d'abord, du turc ensuite et aurait transité par l'Italie à la fin du XVI^e siècle (*Grand Larousse de la langue française*, 1977). «Stand», quant à lui, viendrait du germanique dans un premier temps et de l'anglais par la suite (*Dictionnaire historique de la langue française*, 1992). En somme, si l'on veut, on peut conclure que voilà deux mots «étrangers». Le cul-de-sac serait des plus hermétiques!

L'attitude des Québécois et leur sensibilité d'écorché face à des mots étrangers au lexique français sont peut-être bien rendues par une phrase de Roland Topor : «*Les mots étrangers, sans permis de séjour, on les reconduit à la frontière linguistique. Les clandestins qui demeurent sont*

férocelement exploités» (*Pense-bêtes*; Paris: le Cherche midi, 1992, p. 16). Les gens qui ont des principes, forcés de se soumettre au rouleau compresseur du mot «stand», intégré à la nomenclature du français depuis 1850, pourront se consoler en considérant qu'on le juge toujours comme un anglicisme quand on veut rendre «newstand» par «stand à journaux» (il s'agit alors d'un kiosque...) ou quand on dit «stand de taxis» (station de taxis, cette fois). Par ailleurs, les pourfendeurs du mot d'origine orientale «kiosque», s'il en est, pourront s'attarder à la concurrence, en Belgique cette fois, du mot «aubette» et d'une observation de G.O. d'Harvé (1923): «*aubette s'est maintenu dans le parler provincial de Belgique et kiosque, l'intrus, règne en France...*».

Gaston Bernier

Bibliothèque de l'Assemblée nationale